

Consommation de produits du tabac et de la nicotine en Suisse en 2025

Constats clés de l'Enquête Santé et Lifestyle

Ces dernières années, de nombreux nouveaux produits du tabac et de la nicotine sont arrivés sur le marché, et la nouvelle loi fédérale sur les produits du tabac (LPTab) est entrée en vigueur le 1er octobre 2024. Dans ce contexte, l'ESL étudie la consommation de tabac et de nicotine ainsi que les attitudes qui y sont liées au sein de la population.

CHIFFRES CLES



22.5% de la population des **15 ans et plus** consomment **au moins mensuellement** au moins un produit du tabac et/ou de la nicotine; **15.8%** en consomment **quotidiennement**.



Environ **quatre** jeunes de **15-17 ans** **sur dix** qui consomment des produits du tabac et/ou de la nicotine ont **commencé par la cigarette électronique**.

25.2% des usager-e-re-s au moins mensuel-le-s de **15 ans et plus** consomment plusieurs produits.



89.6% de la population des **15 ans et plus** soutiennent l'extension des interdictions de fumer à d'autres lieux (p.ex. terrasses, aires de jeu)



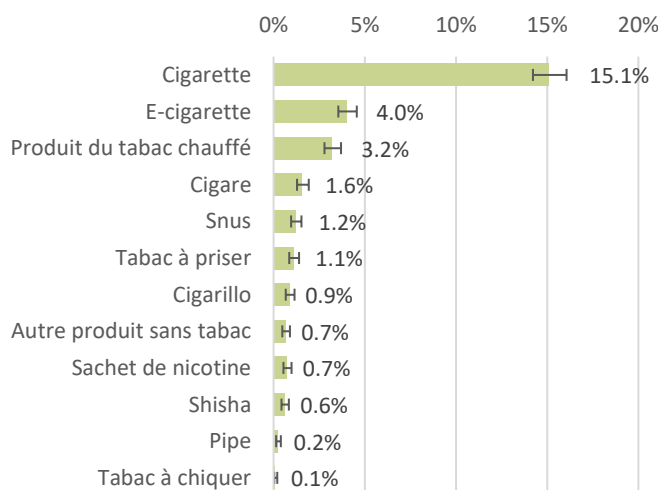
CONSTATS PRINCIPAUX

1. Une prévalence globale stable, mais une transformation du paysage des consommations

En 2025, 22.5% de la population des 15 ans et plus consomment au moins une fois par mois au moins un produit du tabac et/ou de la nicotine, un taux stable depuis 2023. Les cigarettes conventionnelles sont les plus couramment consommées (voir l'illustration à droite).

La stabilité globale masque cependant des changements en cours. Alors que la cigarette conventionnelle reste le produit le plus populaire auprès des adultes, l'e-cigarette paraît désormais aussi répandue que la cigarette conventionnelle chez les mineur-e-s. Les personnes plus jeunes consomment plus fréquemment des produits récents (comme le snus ou les sachets de nicotine) que les personnes plus âgées.

Prévalence de consommation au moins mensuelle des différents types de produits du tabac et/ou de la nicotine dans la population des 15 ans et plus (% et IC 95% ; ESL 2025)



Note : le n varie entre 5'800 et 5'809 selon le produit (voir le rapport pour plus de détails).

2. Trajectoires de consommation : de l'expérimentation à un usage régulier

L'expérimentation d'un produit reste rarement sans lendemain : Environ 70% des 15 ans et plus ayant expérimenté un produit du tabac et/ou de la nicotine ont développé une consommation régulière. L'analyse de l'évolution de la consommation montre que la consommation d'e-cigarettes s'installe souvent sur le long terme et ne semble pas favoriser particulièrement une transition vers un arrêt complet de la consommation. Par exemple, parmi les adultes de 30 ans et plus qui vapotaient exclusivement il y a 5 ans, environ 70% le font encore aujourd'hui. Chez les moins de 25 ans, initier sa consommation par des produits comme l'e-cigarette, le snus ou les sachets de nicotine conduit très fréquemment à une multi-consommation ultérieure.

3. Les produits émergents jouent un rôle central dans l'initiation

Les produits récents ne relèvent plus d'usages marginaux. Chez les **15-17 ans** ayant déjà consommé un produit du tabac et/ou de la nicotine, environ quatre sur dix déclarent avoir commencé par la cigarette électronique.

Un élément ressort particulièrement : l'importance des arômes. Parmi ceux-celles consommant des produits autres que la cigarette conventionnelle, ce sont surtout les saveurs fruitées ou sucrées qui sont prisées. Le goût agréable et le ressenti des effets de la nicotine sont les motifs d'usage les plus souvent mentionnées par les jeunes.



4. Une diversification de l'offre qui s'accompagne d'une progression de la multi-consommation

La diversification du marché ne correspond pas à un simple remplacement d'un produit par un autre. Elle s'accompagne aussi d'une hausse de la multi-consommation. En 2025, 25.2% des usager·ère·s au moins mensuel·le·s de 15 ans et plus consomment au moins deux types de produits, contre 21.7% en 2023. La cigarette conventionnelle conserve une place centrale dans ces usages combinés: elle apparaît dans huit des dix combinaisons les plus fréquentes, « cigarette + e-cigarette » étant la plus répandue.



5. Une hausse de l'exposition passive

Entre 2023 et 2025, l'exposition passive à la fumée et aux aérosols a augmenté dans la population des 15 ans et plus. Les 18-24 ans sont les plus concerné·e·s : 33.5% déclarent y être souvent ou très souvent exposé·e·s. La consommation à domicile y contribue: environ un quart des usager·ère·s de produits inhalés disent consommer à l'intérieur de leur logement. Parmi les usager·ère·s vivant avec des enfants, environ un·e sur six consomment encore des produits inhalés dans le domicile.

6. Un large soutien aux mesures de protection

Le soutien de la population des 15 ans et plus à différentes mesures de régulation est élevé :

- 71.0% sont (assez) favorables à une interdiction des e-cigarettes à usage unique.
- 71.4% sont (assez) favorables à une interdiction générale de la publicité.
- 89.6% sont (assez) favorables à l'extension des interdictions de fumer à d'autres lieux.

Mise en perspective temporelle

Sur le long terme, la prévalence de la cigarette conventionnelle a diminué en Suisse (Enquête suisse sur la santé). Pour la période plus récente 2023-2025, l'ESL montre quant à elle que la consommation de produits émergents (e-cigarettes, tabac chauffé et sachets de nicotine), quasi inexistant il y a une décennie, a augmenté. La proportion de la population des 15 ans et plus consommant du snus, un produit plus ancien mais dont l'interdiction de vente a été levée en 2019, est également en hausse.

Méthodologie de l'enquête
« Santé et Lifestyle 2025 »

L'enquête « Santé et Lifestyle » 2025 a été menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour le compte du Fonds de prévention du tabagisme (FPT), en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

La collecte des données s'est déroulée du 3 avril au 1^{er} juin 2025 au moyen d'un questionnaire en ligne. L'échantillon final, pondéré et représentatif de la population résidant en Suisse, comprend 5'818 personnes âgées de 15 ans et plus.